



**Marathon du Charolais**  
Gueugnon 71

# 18ème Marathon Du Charolais

## Bourgogne Sud

Samedi 04 Novembre 2023

Dernière mise à jour : 6 Mars 2023

### Le Programme

#### **Vendredi 3 Novembre**

**17h00 à 19h00** Stade Jean Laville

Secrétariat, Remise dossards et lot individuel

#### **Samedi 4 Novembre**

**7h30 à 9h45** Stade Jean Laville

Secrétariat, Remise dossard et lot individuel

**9h30** Quai de La Piscine

Départ du Marathon et de La Petite Charolaise (10km)

**10h15** Quai de la Piscine

Départ du Semi-Marathon et de la randonnée (11 km)

**10h00 à 11h00** Stade Jean Laville

Arrivée de La Petite Charolaise (10km)

**11h25 à 13h15** Stade Jean Laville

Arrivée des Semi Marathoniens

**12h00 à 15h30** Stade Jean Laville

Arrivée des Marathoniens

**A partir de 11h45** Stade Jean Laville

Remise des prix La Petite Charolaise

**A partir de 12h45** Stade Jean Laville

Remise des prix Semi-Marathon

**15h15** Stade Jean Laville

Remise des prix Marathon

**A partir de 12h00** Stade Jean Laville

Service repas d'après course, jusqu'à 18h00

### Infos générales

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, qui reste consultable jusqu'au 04 Novembre 2023, sur le site internet de la course : [www.marathonducharolais.fr](http://www.marathonducharolais.fr)

#### **PARCOURS**

Tracé en une seule boucle pour le Semi-Marathon et en deux boucles pour le Marathon.

Parcours plat à la découverte de la Vallée de l'Arroux sous ses couleurs d'Automne, sur route, avec un tiers de bon chemin stabilisé. Mesurage GPS, marquage selon réglementation.

#### **SITE DE DEPART ET D'ARRIVEE**

Le quartier général de l'organisation se situe au **Stade Jean Laville**, à **GUEUGNON**, parking à proximité.

Les départs des épreuves auront lieu sur le **Quai de La Piscine** à proximité du **Stade Jean Laville**. Les arrivées des courses se feront sur le **Stade Jean Laville**.

#### **SECURITE**

Les épreuves sont encadrées par un véhicule ouvreur, un véhicule balai, des vététistes, une équipe de motards, la Police Municipale, les Secouristes de la Croix Rouge, et un Médecin. Les carrefours sont protégés par des signaleurs, néanmoins les participants doivent respecter le code de la route.

**Les vélos suiveurs et les chiens accompagnateurs (même en laisse), ne seront pas autorisés. Et tout véhicule suiveur ne faisant pas partie de l'organisation, sera formellement interdit à l'intérieur de la course.**

#### **RAVITAILLEMENT**

Afin de tenir compte des mesures d'hygiène, des dispositifs seront mis en place pour protéger les ingrédients sur les tables. Les participants sont invités à jeter les emballages dans les poubelles à proximité. Sur les tables vous trouverez : eau, sucre, pain d'épices, pâtes de fruits, banane, fruits secs, fromage.

Pas de ravitaillement avant le 5<sup>ème</sup> km de chacune des courses. Postes de ravitaillement tous les 5 kilomètres, ensuite.

#### **PARTICIPATION**

**Marathon du Charolais** : épreuve ouverte aux Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport (si fauteuil, il doit être adapté au chemin) ; licenciés ou non ; nés en 2004 et avant. **Distance : 42 km**

**Semi-Marathon du Charolais** : épreuve ouverte aux Juniors, Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport (si fauteuil, il doit être adapté au chemin) ; licenciés ou non ; nés en 2006 et avant. **Distance : 21 km**

**La petite Charolaise** : l'épreuve est ouverte aux Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport ; licenciés ou non ; nés en 2008 et avant. **Distance : 10 km**

**Par soucis de sécurité les handisports devront respecter les temps limites sur les épreuves.**

#### **TEMPS LIMITE**

Sur le Marathon, tout participant qui ne sera pas passé en moins de **3h00 au 23,5<sup>ème</sup> km**, point de passage au Stade Jean

Laville, avant la 2<sup>ème</sup> boucle, sera redirigé vers l'arrivée et classé sur le Semi-Marathon. Tout participant qui ne serait pas en mesure d'arriver dans la limite de **5h30** pour le Marathon, **de 3h00** pour le Semi-Marathon et **de 1h30** pour La Petite Charolaise/10km, sera invité à remettre son dossard et à monter dans la voiture balai, il ne sera alors plus considéré comme faisant partie de la course.

### **RECOMPENSES INDIVIDUELLES**

Sur présentation du dossard, un objet souvenir à l'effigie du **Marathon du Charolais Bourgogne Sud**, sera remis à tous les participants.

### **SERVICE MEDICAL**

- Un poste de secouristes et un médecin, itinérants,
- Un poste de secouristes, à l'arrivée au Stade Jean Laville à Gueugnon.

### **VESTIAIRES DOUCHES**

Au Stade Jean Laville sur le site d'arrivée.

### **HEBERGEMENT**

Voir liste des Hôtels, restaurants, et autres possibilité d'hébergement sur le site du Marathon :

[www.marathonducharolais.fr](http://www.marathonducharolais.fr)

### **ACCOMPAGNATEUR**

Les suiveurs vélos ne sont pas autorisés dans le peloton. Par contre, par la route départementale, parallèle au parcours, il est possible, en procédant par bonds, d'aller encourager les coureurs à différents endroits, document de guidage sur le site du Marathon.

### **LA RANDO DU MARATHON DU CHAROLAIS**

L'organisation propose également une randonnée de 11 km, sur inscription.  
Départ à **10h15 du Stade Jean Laville**.

### **ANIMATIONS / FESTIVITES / CONVIVIALITE**

- Nombreuses Animations Musicales sur le parcours.
- Stands de dégustation de produits Charolais et Bourguignon, à tous les postes de ravitaillements.
- Village Marathon artisanal, produits régionaux et animations, toute la journée au Stade Jean Laville.
- Repas d'après course au **Salon de Bourgogne, Stade Jean Laville**, au menu : *Entrée, Charolais dans l'assiette, Fromage Fermier, et Gâteau Gueugnonnais* : **22 €**, inscription jusqu'au Lundi 30 Octobre.

### **DROIT D'IMAGE**

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias, à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître ; ceci dans le cadre de reportage ou de promotion de l'événement.

## ***L'engagement***

### **TARIF D'INSCRIPTION**

Les montants des inscriptions sont fixés à :

<b>Marathon :</b>	<b>42 €</b>	<b>jusqu'au 30/06</b>	<b>50 €</b>	<b>du 01/07 au 22/10</b>	<b>57 €</b>	<b>du 23/10 au 03/11</b>
<b>Semi :</b>	<b>22 €</b>	<b>jusqu'au 30/06</b>	<b>27 €</b>	<b>du 01/07 au 22/10</b>	<b>31 €</b>	<b>du 23/10 au 03/11</b>
<b>10 km</b>	<b>12 €</b>	<b>jusqu'au 30/06</b>	<b>14 €</b>	<b>du 01/07 au 22/10</b>	<b>16 €</b>	<b>du 23/10 au 03/11</b>
<b>Marche :</b>	<b>8 €</b>	<b>jusqu'au 04/11</b>				

➔ **Inscription sur place possible, jusqu'à 30 mn avant le départ, pour le Marathon, le Semi-Marathon, et le 10 km.**

➔ **Sur fourniture d'un justificatif, le remboursement est possible, (voir § Remboursement).**

### **REMISE CLUB ou ASSOCIATION**

Pour chaque groupe de dix coureurs inscrits, la onzième inscription sera gratuite. Celle-ci sera choisie selon la distance la plus représentée dans le groupe de dix coureurs.

Les coureurs devront être inscrits sous le même nom de club ou d'association.

### **MODALITES ET DELAI**

Nous recommandons les inscriptions en ligne grâce au lien d'accès disponible sur [www.marathonducharolais.fr](http://www.marathonducharolais.fr) Les engagements seront également possibles par le bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet.

Pour être pris en compte, l'engagement par courrier doit impérativement comprendre :

1. Le bulletin d'inscription correctement rempli
2. Le (ou les) justificatif(s) médical(aux)
3. Un chèque du montant de l'engagement choisi, à l'ordre de Club Allure Libre Gueugnon

Les engagements par courrier devront être parvenus **avant le 02 Novembre, 2023**, à l'adresse suivante uniquement : **Stéphane BIGAL 65 Allée Douaumont 71130 GUEUGNON**

### **JUSTIFICATIF MEDICAL**

Tout participant devra présenter au retrait du dossard, ou joindre en copie à son engagement, un justificatif médical qui ne pourra qu'être :

- Soit *une licence Athlé Compétition*, soit *une licence Athlé Entreprise*, soit *une licence Athlé Running*, soit *un « Pass J'aime courir »* ; **documents délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme. Ce document devra être valable au 04 Novembre 2023.**
- Soit une **licence sportive, valable au 04 Novembre 2023**, délivrée par l'une des fédérations suivantes : **FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPPT, FSCF, FSGT, et UFOLEP**), sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, **la non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou de la course à pied, en compétition.**
- Soit pour les **majeurs**, **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an au 04 Novembre 2023**, ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé. Aucun autre document ne sera accepté.
- Soit pour les **mineurs**, une attestation de l'autorité parentale indiquant que toutes les rubriques du questionnaire de santé, (sur le site du Marathon), font l'objet d'une réponse négative. Attestation et questionnaire seront joint au bulletin d'inscription. Ou à défaut **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou la course à pied, en compétition, datant de moins de 6 mois au 04 Novembre 2023.**

### **RETRAIT DOSSARD**

Stade Jean Laville, à Gueugnon, lors de la permanence le **Vendredi 03 Novembre 2023 de 17h00 à 19h00**, et le **Samedi 04 Novembre 2023 de 7h30 à 9h45**.

### **REMBOURSEMENT**

**En cas d'annulation de la course par l'organisateur, tous les participants engagés seront intégralement remboursés.** Du fait d'événements imprévisibles précédant l'épreuve (maladie, décès, problème familial ou professionnel...), un coureur engagé peut être contraint de renoncer à sa participation, Il pourra alors demander le remboursement de son inscription ; ceci ne pourra se faire que sur fourniture d'un justificatif de l'organisme compétent et uniquement dans la période du 31 Octobre au 11 Novembre 2023.

### **ASSURANCES**

**Responsabilité Civile** : l'organisateur est couvert par une police souscrite auprès de Groupama Rhône Alpes, rue de La Liberté à Gueugnon.

**Individuelle Accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **Les Récompenses**

**Pour les 3 courses, 1 lot individuel remis à la prise du dossard.**

**Chaque Marathonien et Semi-Marathonien, franchissant la ligne d'arrivée, recevra une médaille.**

**Tout lauréat absent à la remise des récompenses ne pourra prétendre à recevoir son prix.**

**Pas de cumul de lots.**

### **DOTATION MARATHON**

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots dans l'ordre d'arrivée.
- Lot aux premiers de chaque catégorie Espoir à M8, H et F, non récompensés dans le cadre de la ligne précédente.
- 2 lots aux meilleurs déguisés, individuels ou groupe.

### **DOTATION SEMI MARATHON**

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots dans l'ordre d'arrivée.
- Lot aux premiers de chaque catégorie Junior à M8, H et F, non récompensés dans le cadre de la ligne précédente.
- 2 lots aux meilleurs déguisés, individuels ou groupe

### **DOTATION La Petite Charolaise - 10KM**

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots dans l'ordre d'arrivée.
- Lot aux premiers de chaque catégorie Cadet à M8, H et F, non récompensés dans le cadre de la ligne précédente.

**REMISE DES PRIX** – au Stade Jean Laille, site d'arrivée.

- La Petite Charolaise - 10 km → à partir de 11h45
- Semi-Marathon du Charolais → à partir de 12h45
- Marathon du Charolais → à 15h15

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

[www.marathonducharolais.fr](http://www.marathonducharolais.fr)

**Gérard RAMEAU** : Président du Club Allure Libre Gueugnon

/ 06 76 65 51 49

[dena.rameau@wanadoo.fr](mailto:dena.rameau@wanadoo.fr)

